



MISSION LOCALE DE TOURAINE

La Mission Locale de Touraine développe un service de proximité sur l'ensemble du bassin de TOURS (86 communes)

22 lieux d'accueil : 5 antennes / 7 lieux de permanences / 10 structures associées

Repérer, accueillir, informer et orienter les jeunes

Pour permettre l'autonomie des jeunes et les rendre acteurs et responsables de leur insertion, les missions locales favorisent l'égalité d'accès aux droits et services existants sur le territoire.

Elles accompagnent les jeunes dans l'élaboration de leur projet en traitant chaque situation individuelle dans sa globalité. Elles offrent ainsi aux jeunes, les conseils et les soutiens nécessaires à leur orientation et développent des actions en direction de ceux qui ne fréquentent pas la structure.

Accompagner les parcours d'insertion

Les missions locales assurent le droit à l'accompagnement de tous les jeunes tout au long de leur parcours jusqu'à l'emploi durable et leur autonomie sociale avec des accompagnements renforcés pour les publics ayant le moins d'opportunités. Elles construisent, avec leurs partenaires, les étapes de parcours d'insertion nécessaires à la réussite des projets des jeunes.

Agir pour l'accès à l'emploi

Afin de réaliser cette ingénierie des parcours, les missions locales proposent une offre de service en direction des employeurs locaux et des acteurs du monde économique du bassin d'emploi. Elles travaillent avec les employeurs et leurs groupements en concertation avec les autres membres du service public de l'emploi et les autres organismes locaux chargés de favoriser l'accès à l'emploi. Leurs actions s'inscrivent dans les préconisations des schémas régionaux de développement économique (SRDE) et du contrat de plan régional de développement de la formation professionnelle (CPRDFP).

Observer le territoire et apporter une expertise

Afin de confronter leur connaissance des besoins des jeunes à la réalité socioéconomique du territoire et à l'offre d'insertion existante, les missions locales s'appuient sur les moyens de veille et d'information pertinents : notamment, ceux du service public de l'emploi, des observatoires régionaux de l'emploi et de la formation, des maisons de l'emploi et des services économiques locaux. Elles proposent des réponses adaptées pour développer l'offre d'insertion et nourrissent la réflexion du service public de l'emploi sur les évolutions souhaitables et l'adaptation des dispositifs.

Développer une ingénierie de projet et animer le partenariat local

Les missions locales ont aussi pour vocation d'expérimenter et d'innover dans le champ de la jeunesse pour construire des réponses adaptées. Les missions locales créent, développent et animent des réseaux de partenaires, y compris spécialisés. Elles travaillent à la cohérence des interventions des acteurs de l'insertion dans tous les domaines : orientation, formation, emploi, logement, santé.